

Procédure pour la validation d'un schéma de signalisation de chantier

1. L'entreprise G-C établi et envoie par courriel le schéma de signalisation de chantier sur la boîte Mail dédiée (spch.sichan@ne.ch) **au minimum deux semaines avant l'ouverture du chantier.**
2. L'inspecteur de la signalisation ou son adjoint vérifie le plan, apporte les éventuelles corrections nécessaires, valide le plan à l'aide d'un tampon informatique et le retourne par courriel à son expéditeur. **Il est indispensable d'être en possession d'un schéma validé à l'ouverture du chantier.**

Si les corrections sont conséquentes, l'inspecteur de la signalisation ou son adjoint émet un préavis avec la liste des corrections à apporter au schéma et la procédure redémarre au point 1.

Marche à suivre pour établir le schéma de signalisation de chantier

1. Ouvrir Word ou Powerpoint ou une autre application similaire
2. Faire une capture d'écran (outil capture, Greenshot, etc.) d'un extrait de l'orthophoto ou d'une carte géographique sur le SITN
3. Ouvrir le fichier contenant la bibliothèque des signaux de chantier (fichier Word SPCH)
4. Insérer les images du fichier Word sur l'extrait de la carte ou de l'orthophoto (copier-coller), puis redimensionner et réorienter si nécessaire.

Exemple d'un schéma de signalisation de chantier

